

**Volet B1**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Monit
belg



09024306

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le 05 FEV 2009
jour de sa réception.
Le Greffier Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0418.728.511
 Dénomination
 (en entier) : **GROUPE B.C.L.**
 Forme juridique : SOCIETE ANONYME
 Siège : Rue Joseph Calozet 11
 6870 Awenne
Objet de l'acte : Transfert du siège social

***PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2009.***

Le lundi 26 janvier 2009, le Conseil d'Administration de la société anonyme
« GROUPE B.C.L. » s'est réuni au siège social à 6870 AWENNE.

Tous les administrateurs sont présents:

- Monsieur Raymond CALOZET, Administrateur,
- Madame Laurence CALOZET Administrateur,

Monsieur CALOZET préside la réunion et rappelle l'ordre du jour comportant :

- Transfert du siège social

Le Conseil étant valablement composé pour délibérer sur l'ordre du jour dont question ci-avant, Mr
le Président donne lecture des comptes sociaux.

Le Conseil d'Administration décide de Transférer le siège social à l'adresse suivante :

Chaussée de Liège 205
B 5100 JAMBES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 09 heures 45' après lecture et approbation
du présent procès-verbal.

Déposé en même temps : PV du Conseil d'Administration du 26 janvier 2009

L. CALOZET
Administrateur

R. CALOZET
Administrateur